



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

JUILLET 2013

CAHIER D'ACTEUR

Un projet éolien pour un renouveau touristique



L'antenne costarmoricaine de l'Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein Air est une organisation professionnelle qui fédère les professionnels regroupant les établissements d'hôtellerie de plein air sur l'ensemble du département.

L'objectif de notre antenne est de permettre aux professionnels d'améliorer la gestion de leurs établissements et de trouver un relai d'informations juridiques, sociales, syndicales, un annuaire de l'ensemble des adhérents ainsi qu'un agenda professionnel.

En tant que professionnels du tourisme, l'antenne 22 de l'UBHPA entend miser sur le développement du parc éolien offshore en baie de St Brieuc, et particulièrement sur la création du futur port de maintenance pour développer de nouvelles activités touristiques, particulièrement à l'est du département.

Acteurs majeurs de l'économie touristique, les professionnels de l'hôtellerie de plein air ont toujours été attentifs aux projets d'aménagement et d'infrastructure dont les retombées sont susceptibles d'apporter un peu d'oxygène à un secteur économique fortement dépendant des aléas météorologiques.

Le tourisme est en effet une activité cyclique : une mauvaise saison est très difficile à rentabiliser, particulièrement pour les professionnels de l'hôtellerie de plein air.



Nous travaillons chaque jour à améliorer les conditions d'accueil de nos clients en offrant des hébergements sécurisés à bon marché. Il est donc important que nos visiteurs puissent trouver chez nous des objectifs de visite permanents.

Nous sommes convaincus que l'implantation d'éoliennes offshore au nord de la Baie de Saint-Brieuc aura une incidence positive sur la fréquentation touristique de tout le département, et plus encore dans la station dont le port aura été retenu pour accueillir la base de maintenance du parc.

Contribution de :

- **UBHPA 22**

Catherine VERVEL, Présidente UBHPA 22
Camping Château le Galinée
22380 Saint-Cast-Le-Guildo

Ce projet de parc éolien offshore constitue donc à nos yeux une belle et réelle opportunité pour le développement de nos activités. Les retombées bénéficieront conjointement à plusieurs secteurs : tourisme bien sûr, mais aussi commerce, industrie, services... tout ces éléments permettront d'apporter plus de dynamisme et de vie à l'année sur les côtes.

Au regard des informations disponibles, et de ce qui se passe dans les autres pays européens - dont beaucoup sont en avance sur le nôtre en matière d'éolien offshore - nous considérons en effet qu'il n'y a pas lieu de craindre une chute de la fréquentation touristique et des établissements de plein air.

Au contraire, il est important d'anticiper une hausse du nombre de visiteurs, curieux de découvrir cette nouvelle forme d'industrie, qui plus est inscrite dans une logique de développement durable à laquelle la grande majorité de nos clients sont sensibles.

En effet, notre clientèle revendique de plus en plus la possibilité d'inscrire leurs séjours dans une logique de développement durable et d'économie d'énergie, ce à quoi nos adhérents travaillent chacun à leurs niveaux dans leurs établissements respectifs. À ce titre, il est capital que notre département fasse preuve d'audace et offre la possibilité aux visiteurs - ainsi qu'aux habitants permanents - d'assister « en direct » à la transition vers le développement des énergies renouvelables que notre pays doit engager. La Bretagne doit être à la pointe de cette transition, sa position maritime et sa réputation de péninsule électrique l'y obligent.

La Bretagne, pays marin par excellence, ne doit pas craindre ces nouveaux éléments de paysage maritime, mais au contraire les optimiser afin qu'ils deviennent des moteurs d'une nouvelle économie, en plus d'être d'excellents symboles d'une volonté de s'inscrire dans de nouveaux modes de développement, davantage tourné vers le respect de l'environnement.

La proximité de l'est du département d'avec le barrage marémoteur de l'estuaire de la Rance constitue un élément de comparaison intéressant et qui permet d'envisager les conséquences à la fois économiques et

touristiques d'installations certes imposantes mais qui finissent tôt ou tard par « faire partie du paysage ».

Si les craintes exprimées aujourd'hui pour ce projet, parfois sans fondement, avait été soulevées autrefois pour d'autres, rien de ce qui fait l'excellence de notre pays en terme d'infrastructures maritimes et terrestres n'aurait vu le jour. Qui aujourd'hui pourrait réclamer la suppression de lignes TGV dont l'impact économique est capital pour les Régions ? Nous pensons qu'il en est de même pour les infrastructures type parc éolien, et si comme tout grand chantier, celui-ci a des impacts, les bénéfiques à long terme n'en sont que plus importants.

Les avis sur ce projet et plus largement sur tout ce qui peut être installé en mer, sont aussi et avant tout liés à des éléments culturels. En effet, la perception des parcs éoliens varie fortement suivant la nationalité des touristes, selon que leurs pays sont plus ou moins avancés dans le développement de cette technologie. En France, elle n'en est qu'à son lancement, il est donc normal que les touristes français soient davantage réticents que les touristes anglais, allemands et néerlandais, nombreux à venir en vacance chez nous, et habitués à voir se développer des projets de cette ampleur dans leurs pays respectifs.

Nous demandons donc qu'un travail important de pédagogie soit engagé par Ailes Marines afin de ne pas donner l'impression d'imposer cet élément nouveau aux visiteurs et aux professionnels du tourisme - mais plutôt de l'intégrer progressivement aux éléments qui font la richesse touristique de notre territoire et qui en deviendront un jour du patrimoine industriel.

Les données présentées dans le cadre de réunions thématiques plus anciennes, notamment sur le projet de parc éolien offshore des Deux Côtes en 2006 permettaient déjà de comprendre que les éoliennes apportent davantage au tourisme qu'elles n'en enlèvent. Alors même que les parcs éoliens construits en Angleterre ou au Danemark sont bien plus proches des côtes que les projets d'implantation en France, il apparaît que la fréquentation touristique a fortement augmenté sur le littoral de Great Yarmouth dans le Norfolk avec un enregistrement de plus de 30 000 visiteurs durant les six premiers mois d'ouverture du cen-



tre d'information sur le parc éolien offshore, situé à seulement 2,5 km des côtes. Les exemples de ce type sont nombreux dans plusieurs pays du monde, et notamment en Chine où les éoliennes offshore implantées seulement à 6 km au sud-est des côtes de Shanghai attirent chaque année des millions de visiteurs.

Notre clientèle touristique est exigeante et ne souhaite pas simplement « voir » mais aussi « comprendre ». De fait, de nombreuses activités annexes au parc éolien seront donc susceptibles d'être développées afin de permettre à tout un chacun d'apprendre la composition d'une éolienne, son fonctionnement, sa production d'électricité, le raccordement des câbles à terre et l'intégration de la production électrique offshore aux réseaux existants. Il existe un potentiel important dans ce domaine et nul doute que notre clientèle y trouvera une raison supplémentaire de venir passer un séjour dans les Côtes d'Armor.

La distance entre le futur parc éolien et la côte permettra aussi de faire en sorte que le parc devienne en lui-même un site d'excursion en mer, ce que notre clientèle apprécierait grandement. Sur le territoire des Côtes d'Armor, des départs vers le parc éolien peuvent s'envisager depuis plusieurs points, ce qui rendrait accessible ce site à tous les visiteurs du département. Plusieurs compagnies de navires à passagers proposent déjà des excursions en mer, et pourront sans difficultés ajouter cette destination à leur catalogue.

Les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie de plein air pourront sans problème absorber une hausse de fréquentation des sites touristiques littoraux, déjà fréquentés en période estivale, et appelés à l'être toute l'année si le tourisme hors saison parvenait à se développer à l'appui de tels projets.

Pour cela, il faudra bénéficier d'infrastructures portuaires modernes, inscrites dans cet élan de développement durable, gage de qualité pour de nombreux visiteurs.

A ce titre, nous pensons que c'est le port de Saint-Cast-Le-Guildo - station touristique de premier plan mais

qui pâtit d'une fréquentation touristique quasiment nulle en basse saison - qui offre toutes les qualités requises. St Cast bénéficie d'avantages certains en terme de place à aménager et d'accessibilité. Si la commune multiplie sa population par dix durant la saison estivale, c'est bien parce que ce site attire et est facilement accessible. Pour autant, le fait que le port de St Cast n'ait jamais été terminé offre une image peu reluisante à l'est du département, alors même que St Cast rencontre de plus en plus de succès auprès des plaisanciers.

Si tous les ports candidats à cet équipement sont tout à fait légitimes pour accueillir le port de maintenance requis par le porteur de projet du parc éolien, l'UBHPA 22 pense que le développement de cette nouvelle infrastructure sur le port de St Cast permettrait de finaliser une fois pour toute l'aménagement du site, tout comme de développer une vie à l'année sur cette commune qui peut représenter un pôle maritime de premier choix à l'est du département, trop éclipsé par le rayonnement de St Malo.





Le vaste terrain en friche du terre-plein de Canevez offre une surface suffisamment importante pour pouvoir y héberger toutes les infrastructures nécessaires à l'accueil de cette base de maintenance sans générer de conflits d'usage et en permettant aux activités touristiques (commerces sur le port, restaurant, café, plaisance), de se poursuivre. L'activité qui se développera autour de la maintenance aura un impact très fort en termes de fréquentation du port, mais aussi de relance économique sur un territoire soumis à l'influence des voisins malouins ou dinardais.

De plus, l'espace disponible au port de Saint-Cast-Le-Guildo une fois construits les aménagements envisagés pour accueillir la base de maintenance permettrait de développer de nouveaux et beaux projets touristiques, synonymes de renouveau pour une activité dépendante de trop d'aléas.

Les visiteurs pourront à la fois profiter de l'environnement exceptionnel de la Côte d'Emeraude, mais aussi d'un aménagement durable et intégré au paysage du port. Pourquoi pas envisager de partir découvrir le parc éolien en mer depuis St Cast sachant que ce port accueille les vedettes à passager de St Malo et offrent la possibilité d'effectuer des circuits touristiques entre le Cap Fréhel, la Pointe du Grouin et les Îles Chausey. Il n'est pas interdit de penser que de nouvelles destinations vers le parc puissent être créées.

Tout ce qui peut potentiellement apporter des gages de sûreté pour maintenir nos activités et assurer un minimum de présence touristique permanente et annuelle ne peut qu'être soutenus par les professionnels de l'UBHPA 22.

Nous sommes convaincus que le parc éolien offshore y contribuera, et que le choix de Saint-Cast-Le-Guildo permettra de rééquilibrer notre activité sur tout le département : ce site bénéficie en effet d'un potentiel de développement conséquent, et peut être une vitrine de la pluriactivité maritime dans les ports de nouvelle génération pour notre département.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.
Crédit photos : Camping Château de galinée.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 700 exemplaires.
©Vae Solis Corporate